



Gouvernement du Québec
**Ministère de la
Sécurité du revenu**

Profil N° 1

**PROFIL DES PERSONNES DE 45 À 54 ANS,
APTES AU TRAVAIL,
À L'AIDE DE DERNIER RECOURS**

Direction générale des politiques et des programmes

Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique

Mai 1995

Les personnes suivantes ont participé à la réalisation de ce profil :

Auteurs : Pierre Lanctôt, Louise Motard

Secrétariat : Francine Cloutier

Révision linguistique : Lucia Gauthier

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.	V
INTRODUCTION	1
1. SITUATION D'ENSEMBLE DES PRESTATAIRES DE 45 À 54 ANS	3
Une croissance moins rapide à l'aide de dernier recours.	3
Un taux de dépendance à l'aide moins élevé que pour les autres groupes d'âge en 1994	4
Deux tiers de prestataires aptes parmi les prestataires de 45 à 54 ans.	4
Les prestataires aptes de 45 à 54 ans : 15 % de l'ensemble des aptes	5
2. CARACTÉRISTIQUES DES PRESTATAIRES APTES DE 45 À 54 ANS	7
Une répartition régionale comparable à celle de l'ensemble des prestataires aptes	9
Une surreprésentation de personnes seules et de couples sans enfants	9
Une sous-représentation de célibataires, mais une surreprésentation de divorcés	10
Une proportion de prestataires nés hors du Canada comparable à celle de l'ensemble des aptes	10
Des locataires dans une proportion de six sur dix	10
Moins scolarisés que l'ensemble des prestataires aptes	11
La raison d'entrée à l'aide liée à une perte d'emploi dans plus de 40 % des cas	11
Une durée cumulative à l'aide de 10 ans ou plus pour le tiers de cette clientèle	11
Une proportion de non-participants plus élevée que pour l'ensemble des aptes	12
Une non-disponibilité principalement en raison de l'état de santé	13

Une plus grande participation à la mesure EXTRA que l'ensemble des aptes	.13
Des revenus de travail déclarés par un adulte sur dix	.14
Une faible participation au programme PAIE.	.14
Des expériences de travail diversifiées	.14
3. OBSTACLES À L'INTÉGRATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL DES PRESTATAIRES APTES DE 45 À 54 ANS	.19
CONCLUSION	.21
ANNEXE	.25
LEXIQUE	.27
BIGLIOGRAPHIE	.31

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Évolution du nombre de ménages de 45 à 54 ans inscrits aux programmes APTE et Soutien financier parmi l'ensemble des ménages de ces programmes, mars 1975 à mars 1994	3
Tableau 2	Taux de dépendance à l'aide de dernier recours de la population de 18 à 64 ans selon le groupe d'âge, 1994.	4
Tableau 3	Répartition des prestataires de 18 à 64 ans entre les programmes Soutien financier et APTE selon le groupe d'âge, mars 1994	4
Tableau 4	Répartition des prestataires aptes de 18 ans ou plus selon le groupe d'âge et le sexe, mars 1994	5
Tableau 5	Portrait général des prestataires aptes de 45 à 54 ans selon le sexe, et portrait général de l'ensemble des prestataires aptes, mars 1994	7
Tableau 6	Répartition des adultes aptes non disponibles de 45 à 54 ans selon les principales raisons de la non-disponibilité et le sexe, mars 1994	13
Tableau 7	Répartition des adultes aptes participants de 45 à 54 ans selon la mesure de développement de l'employabilité et le sexe, mars 1994.	13
Tableau 8	Prestataires aptes de 45 à 54 ans ayant déclaré une expérience de travail (73 %) selon la classification du dernier emploi occupé, durées médiane et moyenne de l'emploi et taux de féminité par emploi, mars 1994	15
Tableau 9	Adultes aptes de 45 à 54 ans ayant déclaré un emploi professionnel pour quelques professions sélectionnées, durées médiane et moyenne de l'emploi et taux de féminité par emploi occupé, mars 1994	16

ANNEXE

Tableau A	Répartition des prestataires aptes de 45 à 54 ans selon le nombre d'années de scolarité et la durée cumulative à l'aide, par sexe, mars 1994	25
Tableau B	Répartition des prestataires aptes de 45 à 54 ans selon le nombre d'années de scolarité et la classification, par sexe, mars 1994	25
Tableau C	Répartition des prestataires aptes de 45 à 54 ans selon la classification et la durée cumulative à l'aide, par sexe, mars 1994	25

INTRODUCTION

Ce document dresse le profil des personnes de 45 à 54 ans qui reçoivent des prestations d'aide de dernier recours en vertu du programme APTE¹. On constate en effet que ces adultes, et notamment les femmes, ont en raison de leur âge et, pour les femmes, de leur trajectoire de vie, des difficultés particulières d'intégration en emploi. Il y a donc lieu de connaître davantage les caractéristiques de cette clientèle afin d'être en mesure de mieux cibler les interventions visant à réduire sa pauvreté.

Avant de décrire le profil des prestataires aptes de 45 à 54 ans, le document présente dans une première partie quelques données préliminaires afin de mieux situer d'une part l'ensemble des prestataires de 45 à 54 ans et, d'autre part, les prestataires de ce même groupe d'âge qui font partie du programme APTE. La deuxième partie du document présente quant à elle le profil des prestataires aptes de 45 à 54 ans; les caractéristiques de ces prestataires y sont décrites selon le sexe et comparées à celles de l'ensemble des prestataires aptes au travail. Cette partie traite également de la participation au programme PAIE et de la dernière expérience de travail effectuée par les prestataires aptes de 45 à 54 ans. Enfin, la troisième partie aborde brièvement la question des obstacles à l'emploi rencontrés par les prestataires aptes de 45 à 54 ans.

1. Pour la définition, consultez le lexique à la page 27 du document.

1. SITUATION D'ENSEMBLE DES PRESTATAIRES DE 45 À 54 ANS

Une croissance moins rapide à l'aide de dernier recours

Comme l'ensemble des ménages à l'aide de dernier recours, les ménages dont le chef est âgé de 45 à 54 ans ont vu leur nombre s'accroître graduellement de 1975 jusqu'au milieu des années 80, diminuer pendant une courte période de trois à quatre ans, puis augmenter de nouveau depuis 1990 (tableau 1).

Pour l'ensemble de la période 1975 à 1994, le nombre de ménages ayant un chef de 45 à 54 ans a toutefois connu une croissance moins importante que celle de l'ensemble des ménages (98 % comparativement à 139 %). La croissance a également été moins importante pour ce groupe de ménages entre 1990 et 1994 : leur nombre a en effet augmenté de 34 % comparativement à 38 % pour l'ensemble des ménages à l'aide.

Tableau 1
Évolution du nombre de ménages de 45 à 54 ans inscrits aux programmes APTE et Soutien financier parmi l'ensemble des ménages de ces programmes, mars 1975 à mars 1994

Mois de mars	Ménages de 45 à 54 ans N	Ensemble des ménages N	Ménages de 45 à 54 ans sur l'ensemble des ménages %
1975	41 267	198 219	20,8
1976	45 515	218 774	20,8
1977	47 420	235 154	20,2
1978	48 547	246 828	19,7
1979	49 895	258 608	19,3
1980	51 947	285 173	18,2
1981	52 925	302 435	17,5
1982	53 632	325 456	16,5
1983	58 554	396 997	14,7
1984	62 257	415 454	15,0
1985	63 566	424 563	15,0
1986	64 415	416 058	15,5
1987	62 560	390 139	16,0
1988	60 877	357 868	17,0
1989	60 078	340 679	17,6
1990	60 861	343 874	17,7
1991	62 257	366 215	17,0
1992	68 978	413 387	16,7
1993	75 831	450 675	16,8
1994	81 504	472 939	17,2

La part relative des ménages ayant un chef de 45 à 54 ans sur l'ensemble des ménages a pour sa part diminué à chaque année de 1976 à 1983 (de 21 % à 15 %) pour demeurer stable à 15 % jusqu'en 1987; selon ces chiffres, ces ménages semblent donc avoir été moins affectés par la récession de 1982-1983 que d'autres ménages. Par ailleurs, les ménages ayant un chef de 45 à 54 ans ne semblent pas avoir bénéficié autant que d'autres de la reprise de la fin des années quatre-vingt puisque leur part relative parmi l'ensemble des ménages à l'aide de dernier recours a augmenté légèrement de 1987 à 1990 (16 % à 18 %). Elle se situe aux environs de 17 % depuis 1991.

Un taux de dépendance à l'aide moins élevé que pour les autres groupes d'âge en 1994

La proportion de personnes à l'aide de dernier recours est légèrement moins élevée dans le groupe d'âge •45 à 54 ans• que dans les autres groupes d'âge² (tableau 2). En effet, le taux de dépendance à l'aide est de 10 % pour ce groupe, comparativement à 12 % pour les 18 à 29 ans et à 11 % respectivement pour les 30 à 44 ans et pour les 55 à 64 ans.

Tableau 2
Taux de dépendance à l'aide de dernier recours
de la population de 18 à 64 ans selon le groupe d'âge, 1994 *

Groupe d'âge	Ensemble des adultes à l'aide (1)		Population totale (2)		Taux de dépendance (1/2)
	N	%	N	%	
18-29 ans	152 665	28,2	1 229 000	26,0	12,4
30-44 ans	217 138	40,2	1 906 700	40,4	11,4
45-54 ans	95 566	17,7	937 500	19,8	10,2
55-64 ans	74 963	13,9	649 200	13,8	11,5
TOTAL 18 à 64 ans	540 332	100,0	4 722 400	100,0	11,4

* Données de mars 1994 pour l'ensemble des adultes à l'aide de dernier recours et de juillet 1994 pour la population totale.

Par ailleurs, on note une légère différence dans le taux de dépendance à l'aide de dernier recours des 45 à 54 ans selon le sexe : 11 % des femmes de ce groupe d'âge reçoivent des prestations d'aide de dernier recours comparativement à 10 % des hommes.

Deux tiers de prestataires aptes parmi les prestataires de 45 à 54 ans

Tableau 3
Répartition des prestataires de 18 à 64 ans
entre les programmes Soutien financier et APTE
selon le groupe d'âge, mars 1994

Groupe d'âge	Soutien financier		Apte		Total	
	N	%	N	%	N	%
18-29 ans	13 501	8,8	139 164	91,2	152 665	100,0
30-44 ans	37 722	17,4	179 416	82,6	217 138	100,0
45-54 ans	32 863	34,4	62 703	65,6	95 566	100,0
55-64 ans	31 778	42,4	43 185	57,6	74 963	100,0
TOTAL	115 864	21,4	424 468	78,6	540 332	100,0

Seuls les prestataires de 55 à 64 ans sont moins inscrits au programme APTE que les prestataires de 45 à 54 ans (58 % comparativement à 66 %) (tableau 3). La proportion est de 91 % pour les personnes de 18 à 29 ans et de 83 % pour celles de 30 à 44 ans. Il apparaît donc que les prestataires sont davantage inscrits au programme Soutien financier lorsqu'ils avancent en âge.

Notons que les femmes prestataires de 45 à 54 ans sont moins inscrites au programme APTE que les hommes (62 % comparativement à 69 %).

-
2. Nous excluons de cette comparaison les adultes de moins de 18 ans, par exemple les jeunes filles qui ont eu des enfants, et ceux de 65 ans ou plus pour qui le taux de dépendance est presque nul parce qu'ils reçoivent en général des prestations de sécurité de la vieillesse.

Les prestataires aptes de 45 à 54 ans : 15 % de l'ensemble des aptes

Tableau 4
Répartition des prestataires aptes de 18 ans ou plus
selon le groupe d'âge et le sexe, mars 1994

Groupe d'âge	Femmes		Hommes		Total	
	N	%	N	%	N	%
18-29 ans	73 044	33,2	66 120	31,7	139 164	32,5
30-44 ans	91 292	41,5	88 124	42,3	179 416	41,9
45-54 ans	31 123	14,2	31 580	15,2	62 703	14,6
55 ou plus	24 486	11,1	22 573	10,8	47 059	11,0
TOTAL	219 945	100,0	208 397	100,0	428 342	100,0

Les prestataires aptes de 45 à 54 ans forment 15 % des prestataires aptes de 18 ans ou plus, ce qui les met loin derrière le groupe des 30 à 44 ans (42 %) et celui des 18 à 29 ans (32 %) (tableau 4). Par ailleurs, la proportion des femmes aptes de 45 à 54 ans parmi les femmes prestataires aptes est légèrement moindre que celle des hommes

aptes du même groupe d'âge parmi les hommes prestataires aptes (14 % comparativement à 15 %).

2. CARACTÉRISTIQUES DES PRESTATAIRES APTE DE 45 À 54 ANS

Le texte suivant porte, sauf avis contraire, sur les prestataires de 45 à 54 ans du programme APTE, soit un contingent de 62 703 adultes. Les prestataires aptes de 45 à 54 ans se répartissent presque également entre les femmes et les hommes; on dénombre en effet 31 123 femmes et 31 580 hommes.

Tableau 5
Portrait général des prestataires aptes de 45 à 54 ans selon le sexe,
et portrait général de l'ensemble des prestataires aptes, mars 1994

	Prestataires aptes de 45 à 54 ans						Ensemble des aptes %
	Femmes		Hommes		Total		
	N	%	N	%	N	%	
Région							
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (1A)	622	2,0	751	2,4	1 373	2,2	2,1
Bas-Saint-Laurent (1B)	985	3,2	1 093	3,5	2 078	3,3	2,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	1 347	4,3	1 292	4,1	2 639	4,2	4,2
Québec (03A)	2 584	8,3	2 561	8,1	5 145	8,2	7,7
Chaudière-Appalaches (03B)	1 181	3,8	1 173	3,7	2 354	3,8	3,2
Mauricie-Bois-Francs (04)	2 566	8,2	2 565	8,1	5 131	8,2	7,0
Estrie (05)	1 147	3,7	1 221	3,9	2 368	3,8	3,7
Montréal-Banlieue (06A)	3 074	9,9	2 601	8,2	5 675	9,0	9,5
Laurentides (06B)	1 780	5,7	1 778	5,6	3 558	5,7	5,6
Montréal-Ouest (06C)	2 581	8,3	2 382	7,5	4 963	7,9	8,0
Lanaudière (06D)	1 425	4,6	1 427	4,5	2 852	4,5	4,3
Laval (06E)	943	3,0	786	2,5	1 729	2,8	3,0
Ville de Montréal (06F)	7 272	23,4	7 992	25,3	15 263	24,3	25,9
Montréal-Est (06G)	1 622	5,2	1 720	5,5	3 342	5,3	5,1
Outaouais (07)	912	2,9	1 072	3,4	1 984	3,2	3,9
Abitibi-Témiscamingue (08)	640	2,1	715	2,3	1 355	2,2	2,3
Côte-Nord (09)	380	1,2	421	1,3	801	1,3	1,5
Nouveau-Québec (10)	62	0,2	30	0,1	92	0,1	0,3
Catégorie de ménage							
Personne seule	15 309	49,2	19 208	60,8	34 517	55,0	50,7
Couple sans enfants	4 829	15,5	3 912	12,4	8 741	13,9	7,7
Famille monoparentale : - 1 enfant	4 962	15,9	1 089	3,5	6 051	9,7	12,1
- 2 enfants ou plus	2 170	7,0	444	1,4	2 614	4,2	9,0
Famille biparentale : - 1 enfant	2 249	7,2	3 056	9,7	5 305	8,5	7,4
- 2 enfants ou plus	1 589	5,1	3 837	12,2	5 426	8,7	12,9
Conjoint/e d'étudiant/e	15	0,1	34	0,0	49	0,0	0,2

	Prestataires aptes de 45 à 54 ans						Ensemble des aptes
	Femmes		Hommes		Total		
	N	%	N	%	N	%	
État civil							
Célibataire	5 203	16,7	9 678	30,7	14 881	23,7	54,7
Marié/e	7 817	25,1	9 109	28,8	16 926	27,0	19,4
Veuf/ve	1 477	4,8	336	1,1	1 813	2,9	1,6
Séparé/e légalement	1 745	5,6	1 374	4,3	3 119	5,0	2,9
Séparé/e sans jugement	3 624	11,6	2 591	8,2	6 215	9,9	7,3
Divorcé/e	11 257	36,2	8 492	26,9	19 749	31,5	14,1
Lieu de naissance							
Né/e au Canada	26 448	85,0	27 009	85,5	53 457	85,2	83,0
(Amérindien/ne ou Inuk)	(149)	(0,5)	(111)	(0,3)	(260)	(0,4)	(0,7)
Né/e hors Canada	4 675	15,0	4 571	15,5	9 246	14,8	17,0
(Revendicateur/trice du statut de réfugié)	(438)	(1,4)	(444)	(1,4)	(882)	(1,4)	(2,7)
Résidence							
Locataire	19 248	61,8	18 059	57,2	37 307	59,5	61,1
Locataire (HLM ou logement subven- tionné)	3 710	11,9	1 462	4,6	5 172	8,3	6,4
Propriétaire	5 083	16,3	5 623	17,8	10 706	17,1	9,6
Chambreur/se ou pensionnaire	1 701	5,5	4 590	14,5	6 291	10,0	11,3
Chambreur/se ou pensionnaire chez un parent ou un enfant	1 370	4,4	1 829	5,8	3 199	5,1	11,5
Autres	11	0,0	17	0,1	28	0,0	0,1
Nombre d'années de scolarité							
Moins de 7 ans	7 018	22,5	6 875	21,8	13 893	22,1	11,2
7 à 11 ans	17 622	56,6	16 856	53,4	34 478	55,0	59,9
12 ans ou plus	5 254	16,9	6 707	21,2	11 961	19,1	24,4
Aucune scolarité ou nombre inconnu	1 229	4,0	1 142	3,6	2 371	3,8	4,5
Raison d'entrée à l'aide							
Fin des prestations d'assurance chômage	7 247	23,2	11 181	35,5	18 428	29,5	26,2
Perte d'emploi sans droit à l'assurance chômage	2 306	7,4	3 927	12,4	6 233	9,9	11,2
Prestations d'assurance chômage insuffisantes	1 047	3,4	844	2,7	1 891	3,0	3,8
Perte du/de la conjointe	5 193	16,7	1 265	4,0	6 458	10,3	10,9
Fin des études à temps complet	195	0,6	137	0,4	332	0,5	3,1
Naissance ou prise en charge d'un enfant	85	0,3	41	0,1	126	0,2	0,7
Autres raisons non précisées	15 050	48,4	14 185	44,9	29 235	46,6	44,0

	Prestataires aptes de 45 à 54 ans						Ensemble des aptes
	Femmes		Hommes		Total		
	N	%	N	%	N	%	
Durée cumulative à l'aide							
Moins de 2 ans	6 895	22,1	7 495	23,7	14 390	23,0	31,6
2 à 5 ans	7 307	23,5	8 770	27,8	16 077	25,6	33,1
6 à 9 ans	5 164	16,6	5 576	17,7	10 740	17,1	15,7
10 ans ou plus	11 757	37,8	9 739	30,8	21 496	34,3	19,6
Classification							
Non disponible	6 329	20,3	3 776	12,0	10 105	16,1	33,2
Participant/e	3 295	10,6	2 876	9,1	6 171	9,8	11,5
Disponible	3 123	10,0	4 832	15,3	7 955	12,7	11,4
Non participant/e	18 376	59,1	20 096	63,6	38 472	61,4	43,9
Revenu de travail déclaré							
Non	27 743	89,1	28 887	91,5	56 630	90,3	92,1
Oui	3 380	10,9	2 693	8,5	6 073	9,7	7,9
TOTAL	31 123	100,0	31 580	100,0	62 703	100,0	100,0 (429 157)

Une répartition régionale comparable à celle de l'ensemble des prestataires aptes

La répartition régionale des prestataires aptes de 45 à 54 ans est pratiquement semblable à celle de l'ensemble des adultes aptes, sauf qu'ils résident légèrement moins dans la grande région de Montréal (59 % comparativement à 61 %) (tableau 5). Quant aux femmes et aux hommes aptes de 45 à 54 ans, on note très peu de différences dans leur répartition régionale, les plus importantes étant qu'on retrouve une proportion plus élevée de femmes dans la région de Montréal-Banlieue (10 % contre 8 %) et une proportion plus élevée d'hommes dans la ville de Montréal (25 % contre 23 %).

Une surreprésentation de personnes seules et de couples sans enfants

Les prestataires aptes de 45 à 54 ans se distinguent de l'ensemble des prestataires aptes sur le point suivant : 69 % vivent dans une famille sans enfants alors que cette proportion est de 58 % pour l'ensemble des aptes (tableau 5). En effet, comme ces derniers, les personnes de 45 à 54 ans vivent surtout seules mais elles sont proportionnellement plus nombreuses dans cette situation (55 % comparativement à 51 %). De plus, la proportion de couples sans enfants est nettement plus élevée dans leur groupe : 14 % font partie de cette catégorie de ménage alors que la proportion est de 8 % pour l'ensemble des prestataires aptes.

On note également des écarts entre les femmes et les hommes aptes de 45 à 54 ans pour ce qui est de leur répartition entre les catégories de ménages. D'abord, les femmes vivent moins seules que les hommes (49 % comparativement à 61 %). Ensuite, 23 % d'entre elles font partie d'une

famille monoparentale alors que cette proportion n'est que de 5 % pour les hommes. Ces derniers vivent par ailleurs plus dans une famille biparentale (22 % comparativement à 12 %). Enfin, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à vivre dans un couple sans enfants (16 % comparativement à 12 %).

Une sous-représentation de célibataires, mais une surreprésentation de divorcés

Les prestataires aptes de 45 à 54 ans diffèrent beaucoup de l'ensemble des aptes pour ce qui est de l'état civil déclaré. En effet, alors que 55 % de l'ensemble des adultes aptes déclarent être célibataires, cette proportion est de 24 % pour les 45 à 54 ans (tableau 5). Par contre, 32 % de ces derniers disent être divorcés et 27 % mariés, proportions qui sont respectivement de 14 % et 19 % pour l'ensemble des prestataires aptes. Enfin, on retrouve également des proportions plus élevées de veuves et veufs et de personnes séparées parmi les 45 à 54 ans que dans l'ensemble des aptes.

Pour ce qui est de l'état civil déclaré, les femmes se distinguent encore une fois des hommes : on retrouve en effet une proportion moindre de célibataires parmi les femmes aptes de 45 à 54 ans que parmi les hommes aptes de ce groupe d'âge (17 % comparativement à 31 %) et aussi, mais dans une moindre mesure, de personnes mariées (25 % comparativement à 29 %). À l'inverse, le pourcentage de personnes veuves, séparées et surtout divorcées est plus grand pour les femmes que pour les hommes (au total : 58 % comparativement à 41 %). Notons que l'état civil pour lequel on retrouve la proportion la plus élevée de personnes est •divorcé• pour les femmes (36 %) et •célibataire• pour les hommes (31 %).

Une proportion de prestataires nés hors du Canada comparable à celle de l'ensemble des aptes

A l'instar de l'ensemble des prestataires aptes, la majorité des personnes aptes de 45 à 54 ans, femmes ou hommes, sont nées au Canada (tableau 5), les personnes nées hors Canada ne formant que 15 % des prestataires aptes de 45 à 54 ans.

Des locataires dans une proportion de six sur dix

Comme l'ensemble des prestataires aptes, la majorité des prestataires aptes de 45 à 54 ans sont locataires (60 %) (tableau 5). Une proportion plus élevée d'entre eux sont toutefois locataires d'un HLM ou d'un logement subventionné (8 % comparativement à 6 %). Les prestataires aptes de 45 à 54 ans se distinguent également par le fait que 17 % d'entre eux sont propriétaires alors que cette proportion est de 10 % pour l'ensemble des aptes. Enfin, seulement 5 % d'entre eux sont pensionnaires ou chambreurs chez un parent ou un enfant, proportion qui est deux fois plus élevée pour l'ensemble des prestataires aptes (12 %).

On note aussi des différences dans le type de résidence entre les femmes et les hommes aptes de 45 à 54 ans. Ainsi, les femmes habitent davantage que les hommes dans un HLM ou autre logement subventionné (12 % comparativement à 5 %) alors que les hommes sont chambreurs ou pensionnaires dans une proportion plus élevée que les femmes (au total : 20 % comparativement à 10 %).

Moins scolarisés que l'ensemble des prestataires aptes

Les prestataires aptes de 45 à 54 ans sont moins scolarisés que l'ensemble des prestataires aptes : 22 % d'entre eux déclarent avoir moins de sept ans de scolarité, 55 % disent avoir de sept à onze ans de scolarité et 19 %, plus de douze ans de scolarité (tableau 5). Ces proportions sont respectivement de 16 %, 60 % et 24 % pour l'ensemble des prestataires aptes. Selon les déclarations des prestataires, les femmes aptes de 45 à 54 ans sont encore moins scolarisées que les hommes : une proportion légèrement plus élevée d'entre elles ont moins de sept ans de scolarité (23 % comparativement à 22 %) et seulement 17 % ont plus de douze ans de scolarité comparativement à 21 % des hommes.

La raison d'entrée à l'aide liée à une perte d'emploi dans plus de 40 % des cas

Comme l'ensemble des prestataires aptes, le motif le plus souvent invoqué par les prestataires aptes de 45 à 54 ans pour recourir à l'aide de dernier recours est la fin des prestations d'assurance chômage (tableau 5). Si l'on ajoute à cette raison d'entrée à l'aide les deux autres motifs que sont la perte d'emploi sans droit à l'assurance chômage (10 %) et l'insuffisance des prestations d'assurance chômage (3 %), on constate que pour 42 % des prestataires aptes de ce groupe d'âge, l'entrée à l'aide de dernier recours est liée à une perte d'emploi; cette proportion est semblable à celle de l'ensemble des prestataires aptes (41 %).

On constate cependant que les motifs liés à une perte d'emploi sont beaucoup plus fréquemment invoqués par les hommes que par les femmes (51 % contre 34 %). Pour ces dernières, la perte du conjoint représente une raison d'entrée à l'aide de dernier recours assez répandue : 17 % des femmes donnent ce motif comparativement à 4 % des hommes.

Soulignons que, pour près de la moitié des prestataires aptes de 45 à 54 ans, on ne connaît pas la raison précise d'entrée à l'aide.

Une durée cumulative à l'aide de 10 ans ou plus pour le tiers de cette clientèle

Les prestataires aptes de 45 à 54 ans ont une durée cumulative à l'aide plus longue que l'ensemble des prestataires aptes : pour 77 % d'entre eux, cette durée est de deux ans ou plus, 34 % ayant une durée de 10 ans ou plus, alors que ces proportions pour l'ensemble des prestataires sont respectivement de 68 % et de 20 % (tableau 5). On remarque par ailleurs que la proportion des aptes de 45 à 54 ans ayant une durée cumulative à l'aide de 10 ans ou plus est supérieure pour les femmes que pour les hommes : près de quatre femmes sur dix comparativement à moins du tiers des hommes.

Enfin, il est intéressant de noter que la durée cumulative à l'aide diminue lorsque le nombre d'années de scolarité s'accroît et ceci tant pour les femmes que pour les hommes aptes de 45 à 54 ans (tableau A de l'annexe).

Une proportion de non-participants plus élevée que pour l'ensemble des aptes

Le tableau 5 montre également que la répartition des personnes aptes de 45 à 54 ans entre les classifications se distingue de celle de l'ensemble des personnes aptes. En effet, alors que 61 % des personnes aptes de 45 à 54 ans sont classées non participantes, cette proportion est de 44 % pour l'ensemble des personnes aptes, soit 17 points de pourcentage de moins. À l'inverse, la proportion des aptes de 45 à 54 ans qui sont non disponibles a 17 points de plus que celle de l'ensemble des prestataires (16 % comparativement à 33 %). Pour ce qui est des catégories •participant/te• et •disponible•, on remarque que les personnes de 45 à 54 ans participent aux mesures de développement de l'employabilité dans une proportion légèrement moindre que l'ensemble des prestataires (10 % comparativement à 12 %) et sont en attente de participer à une telle mesure dans une proportion un peu plus élevée qu'eux (13 % comparativement à 11 %).

Les femmes aptes de 45 à 54 ans sont pour leur part davantage classées non disponibles que les hommes (20 % comparativement à 12 %) alors que ces derniers sont classés disponibles et non participants dans des proportions supérieures (15 % comparativement à 10 % et 64 % comparativement à 59 %). On remarque par ailleurs que les femmes participent légèrement plus que les hommes aux mesures de développement de l'employabilité (11 % comparativement à 9 %).

Notons que, tant pour les femmes que pour les hommes, les proportions de personnes classées participantes ou disponibles s'élèvent avec le nombre d'années de scolarité des prestataires aptes de 45 à 54 ans alors qu'elles diminuent pour ce qui est des non-disponibles et des non-participants (tableau B de l'annexe). Le tableau C, qu'on trouve également en annexe, montre quant à lui que les proportions de femmes et d'hommes aptes de 45 à 54 ans non disponibles et non participants s'accroissent avec la durée cumulative à l'aide, contrairement à celles des personnes participantes et disponibles, qui elles, diminuent.

Une non-disponibilité principalement en raison de l'état de santé

Contrairement à l'ensemble des personnes aptes non disponibles qui ont ce classement principalement parce qu'elles ont des enfants à charge, les personnes aptes de 45 à 54 ans sont classées non disponibles surtout en raison de leur mauvais état de santé (tableau 6).

Tableau 6
Répartition des adultes aptes non disponibles de 45 à 54 ans
selon les principales raisons de la non-disponibilité et le sexe, mars 1994

Principales raisons	Femmes %	Hommes %	Total %	Ensemble des adultes non disponibles %
État de santé	78,7	87,7	82,0	16,9
Enfants à charge	7,8	4,8	6,9	47,4
Responsable d'une personne en perte d'autonomie, d'une famille d'ac- cueil ou d'un foyer d'accueil	11,7	6,1	9,7	1,5
Autres	1,8	1,4	1,4	34,2
TOTAL	100,0 (6 329)	100,0 (3 776)	100,0 (10 105)	100,0 (142 233)

Ceci est encore plus le fait des hommes que des femmes : en effet, 88 % des premiers sont non disponibles à cause de leur état de santé alors que cette proportion est de 79 % pour les femmes. Une proportion non négligeable de femmes sont en effet classées non disponibles en raison de leur responsabilité envers d'autres personnes : 12 % parce qu'elles sont responsables d'une personne en perte d'autonomie, d'une famille d'accueil ou d'un foyer d'accueil (6 % pour les hommes) et 8 % parce qu'elles ont des enfants à charge (5 % pour les hommes).

Une plus grande participation à la mesure EXTRA que l'ensemble des aptes

Tableau 7
Répartition des adultes aptes participants de 45 à 54 ans
selon la mesure de développement de l'employabilité et le sexe, mars 1994

Mesure de développement de l'employabilité	Femmes %	Hommes %	Total %	Ensemble des adul- tes aptes participants %
Rattrapage scolaire	32,6	29,7	31,2	45,8
EXTRA	44,6	46,3	45,4	28,6
RADE	10,0	11,5	10,7	10,9
Stage en milieu de travail	5,1	2,8	4,0	4,9
Autres	7,7	9,7	8,7	9,8
TOTAL	100,0 (3 295)	100,0 (2 876)	100,0 (6 171)	100,0 (49 374)

Comparativement à l'ensemble des aptes, les personnes aptes de 45 à 54 ans ont une participation différente aux mesures de développement de l'employabilité : 31 % participent à la mesure Rattrapage scolaire comparativement à 46 % pour l'ensemble des personnes aptes et, à l'inverse, 45 % participent à une mesure EXTRA alors que cette proportion est de 29 % pour l'ensemble des prestataires (tableau 7). On constate toutefois

peu de différences entre femmes et hommes aptes de 45 à 54 ans si ce n'est qu'on retrouve une proportion légèrement plus élevée de femmes dans Rattrapage scolaire et dans Stages en milieu de travail alors que les proportions d'hommes sont un peu plus grandes dans EXTRA, RADE et les autres mesures.

Des revenus de travail déclarés par un adulte sur dix

Les prestataires aptes de 45 à 54 ans sont proportionnellement un peu plus nombreux que l'ensemble des prestataires aptes à déclarer des gains : c'est le cas de 10 % d'entre eux comparativement à 8 % de l'ensemble des aptes (tableau 5). Il est intéressant d'observer que les femmes déclarent des revenus de travail dans une proportion un peu plus élevée que les hommes, soit 11 % comparativement à 9 %.

Une faible participation au programme PAIE

Il est intéressant de mentionner qu'en mars 1994, 1 497 adultes de 45 à 54 ans participaient au programme PAIE, soit un taux de participation de 3 % comparativement à 4 % pour l'ensemble des aptes. Rappelons que ce programme, qui octroie une subvention salariale à l'employeur, permet aux prestataires de dernier recours d'accéder à un emploi. Généralement, l'emploi occupé dans le cadre de ce programme procure aux participants un revenu suffisant pour ne plus recevoir de prestations d'aide de dernier recours. Toutefois, il arrive parfois que ceux-ci doivent continuer à en recevoir.

Soulignons que le taux de participation au programme PAIE était un peu plus élevé pour les hommes que pour les femmes (3 % comparativement à 2 %) et que les hommes formaient 60 % des personnes de 45 à 54 ans inscrites à ce programme.

Des expériences de travail diversifiées

Les données disponibles sur la dernière expérience de travail touchent 45 716 personnes, soit 73 % des personnes aptes de 45 à 54 ans comparativement à 66 % pour l'ensemble des aptes. Ces personnes n'ont pas occupé d'emploi depuis en moyenne huit ans. Cependant, pour la moitié d'entre elles, la dernière expérience de travail date de moins de six ans. Notons que la proportion d'hommes aptes de 45 à 54 ans qui ont déclaré une expérience de travail est plus élevée que celle des femmes; en effet, 83 % d'entre eux sont dans cette situation comparativement à 63 % des femmes. On peut donc penser qu'une bonne partie des femmes prestataires aptes de 45 à 54 ans n'ont peut-être jamais été sur le marché du travail.

Le tableau 8 présente les dernières expériences de travail les plus fréquemment indiquées par les prestataires aptes de 45 à 54 ans ainsi que les durées médiane et moyenne en mois de ces expériences.

Comme on le constate, les personnes de 45 à 54 ans ont occupé des emplois très diversifiés dont les principaux sont par ordre d'importance : manutentionnaires (12 %), travailleurs ou travailleuses dans le bâtiment (9 %), dans la préparation des aliments et boissons (8 %), vendeurs ou vendeuses (7 %), concierges ou travailleurs et travailleuses dans le nettoyage (travaux légers) (5 %) et chauffeurs ou chauffeuses de camion (5 %). Notons que pour cinq des principaux emplois mentionnés sur dix, on retrouve une surreprésentation de femmes et que pour deux emplois, leur représentation est presque égale à celle des hommes. Cette situation semble assez surprenante si on considère que les femmes sont proportionnellement moins nombreuses que les hommes à avoir déclaré une dernière expérience de travail. Pourtant, elle s'explique par le fait

qu'à l'instar de l'ensemble des travailleuses québécoises, les femmes aptes de 45 à 54 ans à l'aide de dernier recours qui ont déclaré une expérience de travail sont concentrées dans un nombre limité de professions de telle sorte qu'on retrouve dans celles-ci un nombre important de personnes³; les hommes, pour leur part, se répartissent dans des emplois plus diversifiés que les femmes, emplois qui regroupent conséquemment un moins grand nombre de personnes; nous voyons d'ailleurs à cet égard que la proportion d'hommes qui ont occupé d'autres emplois que ceux explicitement mentionnés atteint 60 % puisque le taux de féminité pour ces emplois est de 40 %.

Tant la durée moyenne de ces emplois que leur durée médiane sont diversifiées; la durée moyenne varie de 33 à 54 mois et la durée médiane, de sept à 26 mois. On remarque notamment que les trois principaux emplois déclarés par les prestataires de 45 à 54 ans ont une durée médiane de douze ou de sept mois; c'est donc dire que pour 50 % des personnes qui ont occupé ces emplois, l'expérience de travail a été de courte durée. Par contre, pour un nombre assez important, la durée a été relativement longue, comme le confirme le fait que la durée moyenne soit très supérieure à la durée médiane.

Tableau 8
Prestataires aptes de 45 à 54 ans ayant déclaré une expérience de travail (73 %)
selon la classification du dernier emploi occupé, durées médiane et
moyenne de l'emploi et taux de féminité par emploi, mars 1994

Emploi	Nombre	%	Durée médiane en mois	Durée moyenne en mois	Taux de féminité %
Manutentionnaire ou travailleur/se assimilé/e (Manutentionnaire en général)	5 489	12,0	12	42	34,3
Travailleur/se de bâtiment (Aide d'entreprise en construction)	3 882	8,5	7	40	5,1
Préparation des aliments et boissons (Serveur/se, cuisinier/ière, barman/maid)	3 860	8,4	12	33	72,2
Vendeur/se de biens de consommation (Commis-vendeur/se dans le commerce de détail)	2 988	6,5	18	42	48,9
Autre travailleur/se spécialisé/e dans les services (Conciergerie, nettoyeur/se, travaux légers)	2 434	5,3	13	34	46,7
Personnel d'exploitation des transports routiers (Chauffeur/se de camion en général)	2 218	4,9	23	52	3,5
Travailleur/se spécialisé/e dans les services personnels (Gardien/ne d'enfants)	1 412	3,1	14	42	79,8
Autre personnel administratif ou travailleur/se assimilé/e (Commis de bureau)	1 306	2,9	11	39	68,1
Teneur/se de livres, commis en comptabilité	1 293	2,8	21	46	83,2
Travailleur/se spécialisé/e dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir	1 212	2,7	26	54	84,7
Autres	19 622	42,9	-	-	40,4
TOTAL	45 716	100,0	-	-	42,9

Note : Les professions entre parenthèses sont celles qui regroupent le plus grand nombre de personnes de la catégorie.

3. Statistique Canada, *Professions*, catalogue 93-327, tableau 1.

Le tableau 9, pour sa part, fait état de la dernière expérience de travail de la plupart des personnes aptes de 45 à 54 ans qui déclarent avoir exercé une profession nécessitant normalement un diplôme universitaire⁴. Notons d'abord que celles-ci représentent 2 % des prestataires aptes de 45 à 54 ans qui ont déclaré une expérience de travail (1 003 personnes sur 45 716). De plus, bien que la dernière expérience de travail de ces personnes remonte en moyenne à sept années, pour 50 % d'entre elles, elle date de moins de quatre ans.

Tableau 9
Adultes aptes de 45 à 54 ans ayant déclaré un emploi professionnel
pour quelques professions sélectionnées,
durées médiane et moyenne de l'emploi et taux de féminité
par emploi occupé, mars 1994

Emploi	Nombre	%	Durée médiane en mois	Durée moyenne en mois	Taux de féminité %
Professeur/e au primaire ou au secondaire	397	39,6	27	76	67,2
Ingénieur/e, architecte	137	13,6	69	109	21,2
Analyste ou programmeur/se en informatique, statisticien/ne	77	7,7	12	44	23,4
Professeur/e beaux-arts ou dans une école professionnelle	121	12,0	29	72	51,2
Agronome, biologiste	41	4,1	18	65	26,8
Professeur/e d'université	55	5,5	20	61	36,4
Médecin, chirurgien/ne	50	5,0	175	172	32,0
Économiste, psychologue, sociologue	27	2,7	32	103	40,7
Avocat/e, notaire, juge, magistrat/e	33	3,3	104	113	12,1
Administrateur/trice gouvernemental/e	35	3,5	25	65	22,9
Chimiste, géologue, météorologue, physicien/ne	19	1,9	103	117	15,8
Pharmacien/ne, optométriste	11	1,1	84	130	72,7
TOTAL	1 003	100,0	-	-	45,6
% sur l'ensemble des prestataires de 45 à 54 ans aptes ayant déclaré une expérience de travail	2,2	-	-	-	-

On constate que 40 % des personnes qui disent avoir exercé un emploi professionnel ont enseigné au primaire ou au secondaire. Parmi ces personnes, dont les deux tiers sont des femmes, 35 % sont nées à l'extérieur du Canada. Le génie et l'architecture ont pour leur part occupé 14 % des personnes aptes de 45 à 54 ans qui ont déclaré un emploi professionnel. Ces personnes, à 80 % des hommes, sont nées à l'extérieur du Canada dans une proportion de 80 %. On note aussi une proportion non négligeable de professeurs en beaux-arts ou dans une école professionnelle (12 %); ces personnes se répartissent également entre les sexes et sont formées au tiers par des personnes nées hors Canada. Parmi les autres professions indiquées au tableau 9, certaines sont composées en grande majorité par des personnes immigrantes dont au tableau 9, certaines sont composées en grande majorité par des personnes immigrantes, notamment les pharmaciens et optométristes

4. Les professions indiquées dans le tableau ne regroupent pas nécessairement la totalité des personnes détenant un diplôme universitaire. En outre, il est probable que certaines personnes ayant déclaré avoir déjà occupé l'une de ces professions ne détiennent pas de diplôme universitaire.

(91 %), les chimistes, géologues, météorologues et physiciens (90 %), les médecins et chirurgiens (84 %), les économistes, psychologues et sociologues (69 %) et les professeurs d'université (66 %).

On remarque que pour les personnes qui ont occupé des emplois professionnels, les durées moyenne et médiane de l'emploi sont souvent plus longues que pour les prestataires de 45 à 54 ans qui ont eu d'autres expériences de travail. Cependant, les emplois dont les durées sont les plus longues ont été occupés par des personnes immigrantes, sans doute avant d'immigrer au Canada où elles ont possiblement dû faire face à un problème de reconnaissance de leur diplôme et de leurs acquis.

3. OBSTACLES À L'INTÉGRATION À L'EMPLOI DES PRESTATAIRES APTE DE 45 À 54 ANS

Le portrait précédent a montré qu'en plus de se distinguer de l'ensemble des prestataires aptes au travail sur plusieurs points, le groupe des 45 à 54 ans n'est pas homogène. Ainsi, dans l'ensemble, les femmes ont des caractéristiques différentes des hommes du même groupe d'âge. Il est donc possible que les personnes de 45 à 54 ans rencontrent des obstacles à l'obtention d'un emploi spécifiques à leur groupe d'âge et, qu'à l'intérieur de ce groupe, les femmes rencontrent des difficultés qui leur soient propres.

Une étude portant sur les obstacles à la recherche d'emploi rencontrés par des personnes en chômage de 45 à 64 ans a permis d'identifier trois groupes de difficultés⁵. D'abord, ces personnes auraient des problèmes d'accessibilité aux programmes gouvernementaux : elles feraient en effet face à une pénurie de mesures conçues pour elles et seraient moins bien considérées que les personnes plus jeunes, la priorité étant accordée à ces dernières; il en découlerait qu'elles seraient mal informées et pourraient difficilement accéder aux mesures offertes. Les personnes de ce groupe d'âge, et particulièrement les femmes, subiraient par ailleurs de la discrimination de la part des employeurs, ces derniers, ayant l'embarras du choix, leur préférant souvent des personnes plus jeunes. Enfin, leurs caractéristiques et leurs faiblesses personnelles constitueraient un troisième groupe de difficultés rencontrées par les chercheurs et chercheuses d'emploi de ce groupe d'âge : outre leur âge, leur faible scolarisation, leurs qualifications désuètes et leurs expériences de travail inadéquates ou dépassées seraient des obstacles sérieux à l'obtention d'un emploi. De plus, ces personnes auraient de la difficulté à évaluer leurs capacités, auraient une faible connaissance des réalités du marché du travail, manqueraient d'expérience dans le processus de recherche d'emploi, auraient une faible confiance en elles et finalement, se décourageraient facilement devant les difficultés à surmonter. Selon cette étude, les femmes ressentiraient encore plus d'obstacles lors de leur recherche d'emploi que les hommes : notamment, à scolarité et expérience de travail égales, elles manqueraient davantage de confiance en elles.

Le plus grand manque de confiance en elles-mêmes des femmes chômeuses de 45 à 64 ans par rapport au marché du travail n'est sans doute pas sans rapport avec leur trajectoire de vie. Nous avons en effet pu constater précédemment qu'une proportion non négligeable de femmes aptes de 45 à 54 ans sont à l'aide de dernier recours parce qu'elles ont perdu leur conjoint. Elles sont ainsi passées de la dépendance financière du conjoint à la dépendance financière de l'État. Cette situation vient du fait qu'une certaine proportion de femmes de cette génération ne se sont pas préparées, au moment où elles ont eu à faire des choix dans la vie, à aller sur le marché du travail, du moins pour une longue période. Le contexte social de l'époque (elles avaient 15 ans entre 1955 et 1964) a plutôt incité la majorité d'entre elles à être des épouses et des mères. Si, par la suite, plusieurs ont finalement intégré le marché du travail, souvent à temps partiel, lorsque leurs enfants étaient plus âgés, toutes n'ont pas suivi le mouvement, et celles qui l'ont suivi ont principalement occupé des emplois traditionnellement féminins et peu rémunérateurs. Ainsi, en 1991, 65 % des femmes de ce groupe d'âge étaient sur le marché du travail comparativement à 76 % des 35 à 44

5. Gilles Guérin et Michel Hébert, «Les obstacles rencontrés par des personnes de 45 à 64 ans à la recherche d'un emploi», *Relations industrielles*, 45, 2, 1990, pp. 235-266.

ans. Dix ans plus tôt, alors qu'elles avaient elles-mêmes de 35 à 44 ans, 57 % faisaient partie de la main-d'oeuvre féminine, et cette proportion était de 40 % en 1971, c'est-à-dire lorsqu'elles étaient âgées de 25 à 34 ans⁶. On remarque d'ailleurs qu'une certaine proportion (deux sur dix) de femmes aptes à l'aide de dernier recours sont non disponibles en raison de leur responsabilité envers des enfants à charge ou d'autres personnes, perpétuant peut-être ainsi le rôle d'épouse, de mère ou d'aidante qu'elles remplissaient avant même d'être à l'aide.

Par ailleurs, la situation plus récente des femmes de 45 à 54 ans sur le marché du travail et leur concentration dans des emplois traditionnellement féminins sont liées à un autre problème auquel elles font face dans leur recherche d'emploi, problème qui alimente le manque de confiance de ces femmes en elles-mêmes : elles ne jouissent pas, comme les hommes, d'un réseau social de connaissances qui peut les informer sur l'éventail d'emplois disponibles auxquels leur scolarité leur permettrait d'accéder. En plus d'être plus isolées dans leur recherche d'emploi, elles ont donc accès à une moins grande diversité d'emplois que les hommes.

Bref, les personnes aptes de 45 à 54 ans, et particulièrement les femmes de ce groupe, font face à des obstacles importants à l'emploi. Elles se retrouvent à un âge charnière : considérées comme trop jeunes pour ne pas tenter de réintégrer le marché du travail, elles entrent en concurrence pour la recherche d'un emploi avec des personnes plus jeunes, davantage recherchées par les employeurs et, dans le cas des femmes, souvent mieux préparées à intégrer le marché du travail.

6. Statistique Canada, recensements canadiens 1971, 1981 et 1991.

CONCLUSION

La première partie de ce document a situé l'ensemble des prestataires de 45 à 54 ans à l'aide de dernier recours par rapport aux personnes de ce groupe d'âge dans la population et par rapport à l'ensemble des prestataires à l'aide de dernier recours. On a ainsi pu constater que :

- les ménages dont le chef est âgé de 45 à 54 ans ont connu une croissance à l'aide de dernier recours de 1975 à 1994 et de 1990 à 1994 qui est moins importante que celle de l'ensemble des ménages (98 % comparativement à 139 % et 34 % comparativement à 38 %); de plus, la proportion des ménages ayant une chef de 45 à 54 ans parmi l'ensemble des ménages est de 17 % depuis 1991;
- en 1994, 10 % des adultes de 45 à 54 ans au Québec sont prestataires de l'aide de dernier recours, taux de dépendance à l'aide qui est légèrement plus faible que celui des autres groupes d'âge si l'on excepte les personnes de moins de 17 ans et celles de 65 ans ou plus.

La première partie a également cerné la place des prestataires aptes de 45 à 54 ans parmi l'ensemble des adultes de ce groupe d'âge à l'aide de dernier recours et parmi l'ensemble des prestataires adultes aptes. Nous avons pu voir que :

- les deux tiers des prestataires de 45 à 54 ans sont inscrits au programme APTE et que les femmes sont moins inscrites à ce programme que les hommes (62 % comparativement à 69 %);
- les prestataires aptes de 45 à 54 ans forment 15 % des prestataires aptes de 18 ans ou plus.

Par ailleurs la deuxième partie de ce document a présenté le profil des prestataires aptes de 45 à 54 ans à l'aide de dernier recours. Lors de la présentation des caractéristiques de ce groupe, nous avons observé que les prestataires aptes de 45 à 54 ans se distinguent de l'ensemble des prestataires aptes sur les points suivants :

- ils sont proportionnellement plus nombreux à vivre seuls ou dans un couple sans enfants (seuls : 55 % comparativement à 51 %; couple sans enfants : 14 % comparativement à 8 %);
- ils sont principalement divorcés (32 %), mariés (27 %) et célibataires (24 %), alors que dans leur ensemble, les prestataires sont principalement célibataires (55 %);
- bien que principalement locataires (60 %), ils sont davantage propriétaires de leur domicile (17 % comparativement à 10 %) et vivent moins en chambre ou en pension (15 % comparativement à 23 %);
- ils sont moins scolarisés : 19 % ont douze ans ou plus d'années de scolarité comparativement à 24 % pour l'ensemble des aptes;
- ils ont une durée cumulative à l'aide plus longue : 77 % ont une durée de deux ans ou plus et 34 % de dix ans ou plus comparativement à 68 % et 20 % pour l'ensemble des aptes;

Conclusion

- ils sont davantage classés non participants (61 % comparativement à 44 %) et sont proportionnellement moins nombreux à être classés non disponibles (16 % comparativement à 33 %);
- les personnes classées non disponibles le sont surtout en raison de leur état de santé (82 %) alors que l'ensemble des adultes aptes se retrouvent dans cette catégorie surtout parce qu'ils ont des enfants à charge;
- les personnes participantes sont inscrites d'abord dans les mesures EXTRA, puis à Rattrapage scolaire (45 % et 31 %) alors que pour l'ensemble des adultes aptes, c'est le contraire (29 % et 46 %).
- ils sont proportionnellement un peu plus nombreux à déclarer des revenus de travail (10 % comparativement à 8 %).

Par ailleurs, la comparaison des caractéristiques des femmes aptes de 45 à 54 ans à celles des hommes du même groupe d'âge a montré que les femmes se distinguent des hommes de ce groupe sur les points suivants :

- elles sont proportionnellement moins nombreuses à vivre seules (49 % comparativement à 61 %), font moins partie de familles biparentales (12 % comparativement à 22 %), sont plus souvent chefs de familles monoparentales (23 % comparativement à 5 %) et se retrouvent plus nombreuses au sein de couples sans enfants (16 % comparativement à 12 %);
- elles sont surtout divorcées, mariées puis célibataires (36 %, 25 % et 17 %) alors que l'ordre est inversé pour les hommes (31 %, 29 % et 27 %);
- elles habitent davantage que les hommes dans des HLM ou autres logements subventionnés (12 % comparativement à 5 %) alors que ceux-ci sont plus des chambreurs ou des pensionnaires (20 % comparativement à 10 %);
- elles sont encore moins scolarisées que les hommes : 17 % d'entre elles ont douze ans ou plus d'années de scolarité comparativement à 21 % des hommes;
- les femmes sont entrées à l'aide parce qu'elles ont perdu un emploi (31 %) mais aussi parce qu'elles ont perdu leur conjoint (17 %) alors que la présence à l'aide des hommes est due principalement à la perte de leur travail (48 %);
- les femmes ont une durée cumulative à l'aide plus grande que les hommes : 4 sur 10 y sont depuis 10 ans ou plus, comparativement à 3 hommes sur 10;

- elles sont davantage classées non disponibles et participantes que les hommes (20 % et 11 % comparativement à 12 % et 9 %) et, conséquemment, elles sont moins nombreuses qu'eux à être classées non participantes et disponibles (59 % et 10 % comparativement à 64 % et 15 %);
- les femmes non disponibles le sont en raison de leur santé (79 %) mais aussi de leurs responsabilités envers d'autres personnes (20 %), alors que les hommes le sont principalement en raison de leur santé (88 %);
- les femmes participantes sont davantage inscrites à Rattrapage scolaire et dans Stage en milieu de travail que les hommes et moins qu'eux dans EXTRA, RADE et les autres mesures;
- elles sont proportionnellement un peu plus nombreuses que les hommes à déclarer des revenus de travail (11 % comparativement à 9 %).

Les données sur la dernière expérience de travail indiquent pour leur part que les hommes aptes ont occupé un emploi dans une proportion plus élevée que les femmes (83 % comparativement à 63 %), qu'ils ont occupé des emplois plus diversifiés que les femmes et que la durée des emplois occupés a été fort variable pour les deux sexes. En outre, elles ont permis de voir qu'un faible pourcentage de prestataires aptes de 45 à 54 ans ont occupé un emploi qui nécessite normalement un diplôme universitaire.

Enfin, nous avons pu observer que les personnes de 45 à 54 ans qui sont exclues du marché du travail font face à des obstacles importants pour l'intégrer ou le réintégrer, notamment en raison de leur plus faible niveau de scolarité et de leur âge, la priorité étant donnée aux personnes plus jeunes tant par les employeurs que par les organismes gouvernementaux. Les femmes rencontrent des obstacles supplémentaires compte tenu de la trajectoire de vie d'une bonne proportion d'entre elles. D'une part, leur absence totale ou partielle du marché du travail ou encore leur participation discontinuée à celui-ci afin de remplir leur rôle de mère et d'épouse ne leur a pas permis d'accumuler la même expérience que les hommes face au marché du travail; de plus, ce lien plus faible avec le marché du travail ne leur a pas permis de développer, comme les hommes, un réseau de connaissances aussi important pouvant les informer des emplois disponibles et leur permettre de se faire connaître auprès des employeurs.

ANNEXE

Tableau A
Répartition des prestataires aptes de 45 à 54 ans
selon le nombre d'années de scolarité et la durée cumulative à l'aide,
par sexe, mars 1994

Nombre d'années de scolarité					
Durée cumulative	Moins de 7 ans %	7 à 11 ans %	12 ans ou plus %	Inconnu %	Total %
Femmes					
Moins de 2 ans	15,7	20,3	34,3	33,3	22,1
2 à 5 ans	21,2	21,3	30,1	39,1	23,5
6 à 9 ans	17,4	16,9	15,7	11,6	16,6
10 ans ou plus	45,7	41,5	19,9	16,0	37,8
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes					
Moins de 2 ans	16,6	22,0	34,6	22,0	23,7
2 à 5 ans	24,0	26,6	33,1	26,6	27,8
6 à 9 ans	17,9	18,4	15,8	18,4	17,7
10 ans ou plus	41,5	33,0	16,5	33,0	30,8
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total					
Moins de 2 ans	16,1	21,1	34,5	30,9	23,0
2 à 5 ans	22,6	23,9	31,8	37,9	25,6
6 à 9 ans	17,6	17,7	15,7	13,4	17,1
10 ans ou plus	43,7	37,3	18,0	17,8	34,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau B
Répartition des prestataires aptes de 45 à 54 ans
selon le nombre d'années de scolarité et la classification,
par sexe, mars 1994

Nombre d'années de scolarité					
Classification	Moins de 7 ans %	7 à 11 ans %	12 ans ou plus %	Inconnu %	Total %
Femmes					
Non disponible	21,2	21,0	16,7	23,0	20,3
Participante	9,1	10,1	16,2	11,5	10,6
Disponible	7,6	8,9	17,0	10,8	10,0
Non participante	62,1	60,0	52,1	56,7	59,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes					
Non disponible	14,1	12,1	9,4	11,7	12,0
Participant	8,7	8,6	10,9	9,4	9,1
Disponible	11,6	14,3	21,6	15,0	15,3
Non participant	65,6	65,0	58,1	63,9	63,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total					
Non disponible	17,7	16,7	12,6	16,5	16,1
Participant	8,9	9,3	12,3	10,5	9,8
Disponible	9,6	11,5	19,6	12,8	12,7
Non participant	63,8	62,5	55,5	60,2	61,4
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau C
Répartition des prestataires aptes de 45 à 54 ans
selon la classification et la durée cumulative à l'aide,
par sexe, mars 1994

Durée cumulative					
Classification	Moins de 2 ans %	2 à 5 ans %	6 à 9 ans %	10 ans ou plus %	TOTAL %
Femmes					
Non disponible	19,7	19,4	18,7	22,0	20,3
Participante	10,4	12,5	11,0	9,3	10,6
Disponible	17,4	9,3	8,9	6,7	10,0
Non participante	52,5	58,8	61,4	62,0	59,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes					
Non disponible	10,8	11,2	11,4	13,8	12,0
Participant	9,8	9,9	8,8	8,1	9,1
Disponible	24,2	14,9	13,3	10,0	15,3
Non participant	55,2	64,0	66,5	68,1	63,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total					
Non disponible	15,1	14,9	15,0	18,3	16,1
Participant	10,1	11,1	9,8	8,7	9,8
Disponible	20,9	12,3	11,2	8,2	12,7
Non participant	53,9	61,7	64,0	64,8	61,4
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

LEXIQUE

Aide de dernier recours

Aide financière octroyée dans le cadre des programmes Soutien financier et APTE aux personnes qui n'ont pas de ressources suffisantes pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Elle comble la différence entre les besoins essentiels des ménages et les ressources dont ils disposent.

APTE (Actions positives pour le travail et l'emploi)

Programme qui s'adresse aux prestataires aptes à subvenir à leurs besoins. Il leur fournit une aide de dernier recours correspondant aux besoins de base à court terme. Ce programme favorise l'intégration ou la réintégration de ces prestataires au marché du travail. Il comporte les quatre catégories suivantes :

non disponible : personne qui n'est pas en mesure de participer à une mesure de développement de l'employabilité qui peut lui être proposée pour des raisons précisées par la loi : l'âge (55 ans et plus), l'incapacité physique ou mentale temporaire, la grossesse, la présence d'enfants qui ne fréquentent pas l'école, la charge d'une personne dont l'état physique ou mental exige des soins constants;

disponible : personne qui manifeste le désir de participer à une mesure de développement de l'employabilité qui ne peut lui être offerte au moment de sa demande;

participant : personne qui participe à une mesure de développement de l'employabilité;

non participant : personne qui déclare chercher du travail par elle-même, qui ne désire pas participer à une mesure ou qui vient de terminer une mesure sans indiquer sa disponibilité pour une autre.

À chacune de ces catégories correspond un barème particulier qui influence la prestation octroyée. Lorsque deux adultes d'un même ménage sont catégorisés de façon différente, le ménage se voit attribuer le barème **mixte**.

Classification

Processus à partir duquel les adultes sont inscrits au programme Soutien financier ou dans l'une des catégories du programme APTE.

Durée cumulative de présence à l'aide de dernier recours

Nombre total de mois où le ménage a été présent à l'aide de dernier recours depuis le 1^{er} janvier 1975.

Enfant à charge

Personne mineure, non mariée ou qui ne l'a jamais été, ou personne majeure qui fréquente un établissement scolaire et qui n'a pas de conjoint ou n'a jamais été mariée. L'enfant à charge ne doit pas être le parent d'un enfant à sa charge et doit dépendre, pour sa subsistance, soit d'un parent, soit d'un adulte qui en a la garde en vertu du jugement d'un tribunal.

Ménage

Appellation générale désignant un adulte seul ou une famille avec ou sans enfants.

Mesures de développement de l'employabilité

Activités visant à améliorer l'employabilité du client; à mieux le situer en regard de ses choix et de ses acquis; à accroître ses qualifications scolaires ou professionnelles; à lui permettre l'acquisition et le développement de talents, d'attitudes et de comportements susceptibles d'augmenter ses possibilités d'accéder au marché régulier de l'emploi et de s'y maintenir. Ces mesures sont subdivisées en trois catégories : les mesures de formation, les mesures préparatoires à l'insertion et les activités communautaires.

Les mesures de formation comprennent Rattrapage scolaire (RS), Retour aux études postsecondaires (REPS), Formation sur mesure en établissement et autres formations.

Les mesures préparatoires à l'insertion comprennent Stages en milieu de travail (SMT), Reconnaissance des activités de développement de l'employabilité (RADE), Services externes de main-d'oeuvre (SEMO) et Transition-travail.

Les activités communautaires comprennent Expériences de travail (EXTRA) et Jeunes volontaires.

Nombre d'années de scolarité

Nombre d'années de scolarité déclaré par la personne requérante au moment de son admission à l'aide de dernier recours. Le nombre d'années de scolarité peut être modifié par la suite, s'il y a lieu.

PAIE

Programme qui vise à favoriser l'accès à des emplois aux prestataires de l'aide de dernier recours au moyen de subventions versées à l'employeur. Généralement, ces emplois procurent au participant un revenu suffisant pour lui permettre de quitter l'aide de dernier recours.

Taux de dépendance

Rapport entre le nombre de personnes à l'aide de dernier recours et la population.

Taux de dépendance par groupe d'âge

Rapport entre le nombre de personnes à l'aide de dernier recours dans un groupe d'âge donné et l'ensemble des personnes de ce groupe d'âge dans la population.

Taux de féminité

Proportion de femmes dans l'ensemble des personnes d'un groupe donné.

BIBLIOGRAPHIE

DUBÉ, Annette. *L'accès à l'emploi des femmes prestataires de la sécurité du revenu âgées de 45 à 54 ans : quelques orientations*, ministère de la Sécurité du revenu, Direction de l'intégration en emploi, mai 1993, 23 pages.

GUÉRIN, Gilles et Michel HÉBERT. •Les obstacles rencontrés par des personnes de 45 à 64 ans à la recherche d'un emploi•, *Relations industrielles*, 45,2, 1990, pp. 235-266.

Statistique Canada. *Professions*, catalogue 93-327, 323 pages.

